

BILAN de
MANDAT
du



2018 - 2023



Le mandat 2018-2023 du CESER de Bourgogne-Franche-Comté arrive à son terme. Les nombreux avis et préconisations formulés au cours de ces 6 années illustrent l'engagement de notre Assemblée pour informer, éclairer et alerter les élus et l'ensemble des acteurs, décideurs et responsables régionaux.

Voici le troisième document retraçant les temps forts de ce mandat. Le premier était le projet de mandat définissant les axes stratégiques et les enjeux et le deuxième le bilan à mi-mandat, marqué pour ce qui me concerne par l'honneur d'avoir été réélu Président du CESER.

Ce mandat qui se termine, restera comme le premier de la grande région Bourgogne-Franche-Comté. Il a été marqué par des événements graves et inédits, qui ont déstabilisé notre assemblée et remis en cause nos principes et nos certitudes : le mouvement des gilets jaunes, la crise sanitaire, les conflits dans le monde, l'augmentation importante du coût de l'énergie, la crise sociale et la réalité devenue quotidienne du changement climatique. Le CESER s'est adapté, tant dans ses réflexions qui s'inscrivent dans le temps long, que dans ses méthodes de travail. Face à la crise de la démocratie, nous avons eu à cœur d'aller au contact des citoyens et nous avons aussi mis en place le dispositif de saisine citoyenne par voie de pétition.

Notre travail a porté ses fruits. Le Conseil régional s'est largement inspiré des préconisations et avis que nous avons formulés, pour adapter ses politiques publiques et s'en inspirer. Ainsi, à titre d'exemple, la démarche préconisée concernant le Dialogue Structuré avec la Jeunesse est aujourd'hui une réalité.

Certains chantiers n'ont pu être menés à terme. Je pense aux échanges avec les Conseils de développement de la région qui n'ont pu se prolonger au-delà de la rencontre tenue à Dole en septembre 2019, en raison de la crise sanitaire.

J'espère fortement que nos successeurs poursuivront le travail engagé, dans le même état d'esprit que celui qui a été le nôtre durant ces 6 années : écoute, dialogue, respect des personnes et des opinions.

Dans cette belle assemblée, la liberté de penser est une richesse précieuse. Il convient de la mettre au service des réflexions, préconisations et propositions, fussent-elles dérangeantes !

Dominique Roy
Président

Une assemblée au service de la région et de ses habitants



Le CESER est l'Assemblée consultative des représentants de la société civile organisée de Bourgogne-Franche-Comté au service de la région et de ses habitants.

Selon la loi, "Le conseil régional par ses délibérations et celles de sa commission permanente, le président du conseil régional par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, le conseil économique, social et environnemental régional par ses avis concourent à l'administration de la région".

Le CESER, placé auprès du Conseil régional et de sa présidente, est une assemblée consultative. "Il a pour mission d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales."

Le CESER est un "laboratoire d'idées" qui formule des préconisations sur la base de diagnostics partagés dans l'intérêt du développement de la région et du bien-être de ses habitants.

Le CESER produit ainsi des avis sur l'ensemble des grands dossiers de la vie régionale :

- sur les politiques majeures proposées par l'Exécutif régional, notamment les documents budgétaires et de planification,
- en réponse à la sollicitation de la présidente de Région sur des dossiers particuliers (saisines),
- sur tout sujet porteur d'enjeux importants pour la région identifiés par le CESER (autosaisines),
- en réponse à une saisine citoyenne par voie de pétition sur un sujet d'intérêt régional.

Les préconisations formulées dans les avis sont le reflet des débats et prises de position partagés par la société civile organisée.

Le projet de mandat en action



FIL ROUGE DE L'ACTIVITÉ

Élaboré en début de mandat avec l'ensemble des conseillères et conseillers, le projet de mandat a constitué le fil conducteur de l'activité du CESER entre 2018 et 2023, en poursuivant une finalité principale : contribuer à la construction d'un avenir désirable pour la Bourgogne-Franche-Comté, en élaborant des préconisations qui permettent de faire de notre région un espace de solidarité et de coopérations et, de chaque territoire, un espace de projets et de vie. Tous les travaux engagés par le CESER au cours du mandat concernent des enjeux majeurs pour l'avenir de la région et vont ainsi dans le sens de la finalité définie.



ENGAGEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Le projet de mandat a par ailleurs défini des objectifs à mettre en œuvre avec les partenaires du CESER et au service des habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

Engagements	Principales réalisations
Encourager la participation citoyenne	Le CESER a créé un dispositif de saisine citoyenne par voie de pétition. Les Bourguignons-Francis-Comtois peuvent désormais, par voie de pétition réunissant au moins 4 000 signatures, interpeller directement le CESER, via un mandataire, sur toute question régionale à caractère économique, social ou environnemental qu'ils jugent prioritaire ou essentielle.
Organiser le dialogue avec d'autres instances d'expression citoyenne	Le CESER et les Conseils de développement ont initié une collaboration afin de partager les enjeux de développement de la Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs rencontres ont été organisées afin d'échanger autour des préconisations élaborées par chaque institution. Cette dynamique a toutefois été mise en suspens du fait de la pandémie de Covid. Des échanges ont également eu lieu avec d'autres CESER, notamment un travail avec les CESER AURA, Région sud et Centre Val-de-Loire qui a donné lieu à une contribution commune sur le fret fluvial.
Suivre et évaluer les avis	La Région et le CESER ont mis en place un dispositif spécifique de suivi des préconisations formulées par le CESER, afin d'identifier celles qui ont été mises en œuvre par la Région. Cet outil de suivi alimente plus largement les échanges entre les deux assemblées (cf. p.16). Le CESER a en outre engagé une démarche de suivi des préconisations avec les organismes auditionnés dans le cadre des autosaisines. Cette démarche a permis plus globalement de valoriser les travaux du CESER auprès des acteurs régionaux.
Apporter sa contribution à l'évaluation des politiques publiques	Le CESER a renforcé sa participation à la démarche d'évaluation développée par le Conseil régional, notamment en proposant des dispositifs d'intervention à évaluer. Par exemple, sur proposition du CESER, la Région a évalué la Carte Avantage Jeunes.
Mettre en œuvre des méthodes de travail partagées	Une démarche globale d'amélioration des méthodes de travail a été mise en place, sur la base d'une analyse des pratiques. En partant des propositions faites par les conseillers, le Bureau a défini des axes d'évolution prioritaires. L'ensemble de cette démarche a été consolidé dans plusieurs guides visant à faire évoluer les méthodes, partager les pratiques et les questionnements, au service de la qualité des avis du CESER.



L'expression de la société civile organisée



ORGANISATION ET COMPOSITION

Pendant ce mandat, l'assemblée était composée de **110 membres** représentant des organismes de la vie sociale, économique et environnementale régionale, répartis en **4 collèges** :

- **Entreprises et activités professionnelles non salariées** (1^{er} collège, 35 conseillers).
- **Organisations syndicales de salariés** (2^e collège, 35 conseillers).
- **Organismes participant à la vie collective de la région** (3^e collège, 35 conseillers).
- **Personnalités qualifiées** (4^e collège, 5 conseillers).

ASSEMBLÉE

Composée de 110 conseillères et conseillers désignés par arrêté préfectoral, elle élit le président et les membres du Bureau, procède à la désignation des conseillers chargés de représenter le CESER dans des instances extérieures et se prononce par vote sur tous les travaux. L'assemblée s'est réunie à 41 reprises au cours du mandat

PRÉSIDENT

Élu par l'assemblée, il représente le CESER, anime et gère l'Assemblée et le Bureau.

BUREAU

Composé de 22 conseillères et conseillers élus par l'Assemblée, il définit la stratégie, établit le programme d'activités, assure le suivi des travaux des instances de production. 73 réunions de Bureau ont eu lieu durant le mandat

INSTANCES DE TRAVAIL

Composées de 20 à 35 conseillères et conseillers, elles examinent les dossiers soumis par l'Exécutif régional, rédigent les avis, les contributions, les rapports de saisine et d'autosaisine.

6 commissions thématiques

- Cadre de vie-Société
- Économie-Emploi
- Finances-Europe
- Formation-Recherche
- Mobilités-Énergie
- Territoires-Environnement

5 groupes de travail

- CESER Agile
- Veille et anticipation
- SRADDET
- Transfrontalier
- Coopérations interrégionales

ÉCHANGES

Le CESER est la seule assemblée régionale composée d'acteurs qui représentent tous les courants de la société civile, un lieu unique d'échange et de dialogue entre toutes les sensibilités. Les conseillères et les conseillers se réunissent afin de réfléchir sereinement aux enjeux stratégiques régionaux. Le CESER est une force permanente d'analyse et de proposition, destinée à exprimer une vision partagée, avec les acteurs de terrain, des enjeux fondamentaux pour la région.

Parmi les nombreux échanges qui ont eu lieu pendant le mandat

Avec les citoyens via les organismes représentés

95 organismes représentatifs de la société civile organisée en région composent le CESER.

Dans les instances du CESER

- Interventions d'élus du Conseil régional et des services :
 - présentation de politiques publiques : SRADDET, documents budgétaires, démarche d'évaluation, stratégie d'attractivité...
 - point d'informations et suivi des préconisations sur certains dossiers : prévention et gestion des déchets, enseignement supérieur, recherche et innovation, aide aux emplois associatifs, mobilités...
- Interventions d'experts, représentants d'organismes, d'entreprises, d'associations, de l'État, d'institutions... : INSEE, EMFOR, Chambre régionale des comptes, ancien Ministre...
- Accueil d'une délégation du CESEM de Mayotte pour échanger sur les méthodes de travail.
- Interventions des Présidents des CESER Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France.
- Intervention du Président du CESE sur la réforme constitutionnelle et la participation citoyenne.
- Interventions de plusieurs conseillères du CESE sur divers sujets travaillés à l'échelle régionale par le CESER.





Dans le cadre de partenariats

- Réalisation d'une expression commune avec les CESER AURA, Occitanie et Région Sud sur le fret fluvial Rhône-Saône.
- Avec la Chambre régionale des comptes pour partager les travaux et les approches.

Dans les organismes extérieurs

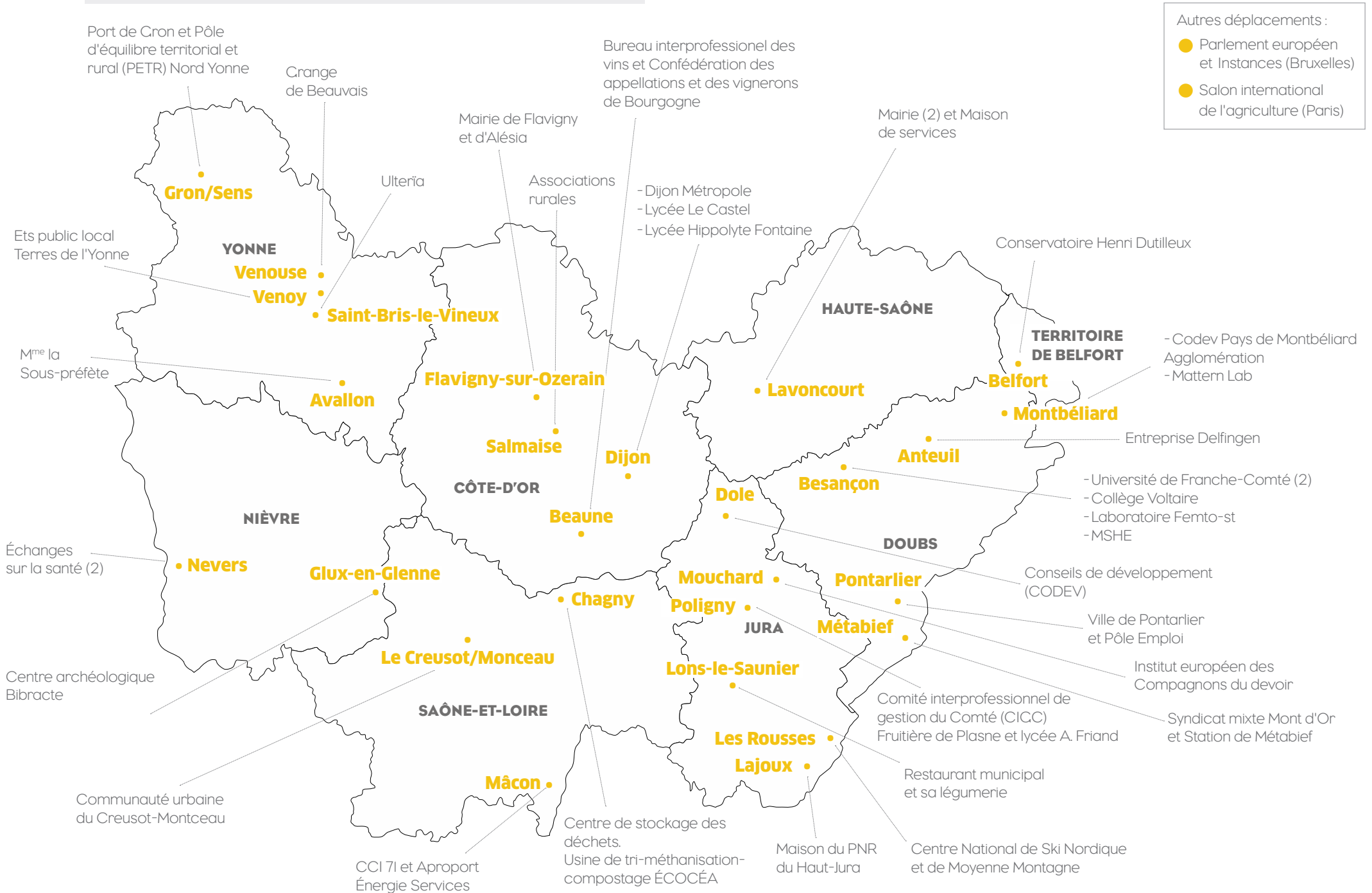
VIA LES REPRÉSENTATIONS

- 29** conseillères et conseillers ont siégé dans les instances d'organismes extérieurs où ils représentent le CESER.
- 17** organismes extérieurs (associations, comités, observatoires, syndicats mixtes, Place financière...) œuvrant dans les domaines de l'économie, de la finance, du social, de l'environnement, de l'éducation, de la santé sont concernés.
- 286** représentations ont eu lieu au cours des 6 années.

VIA DES ÉCHANGES, AUDITIONS, PRÉSENTATIONS, ACTIONS DE VALORISATION...

- Plusieurs sections du CESE ont auditionné des membres du CESER, notamment sur la pauvreté et la précarité, la gouvernance et le financement des entreprises, les ressources pédagogiques dans les lycées, les mobilités en milieu rural...
- Des conseillères et conseillers ont participé à des événements organisés par d'autres structures : agoras organisées par le CESER Grand Est "Réussir ensemble les transitions : quels partenariats villes et campagnes" et "Transfrontalier : Quelle place pour la société civile et l'expression citoyenne dans les régions transfrontalières européennes ?"...
- Deux déplacements ont eu lieu à Bruxelles pour auditionner un député européen, des représentants de la Commission européenne, de la Représentation permanente de la France auprès de l'UE et de diverses structures.
- De riches échanges ont pu se tenir lors des déplacements à la rencontre d'acteurs locaux.

Lors de déplacements sur le territoire



Formulation d'avis sur les politiques régionales



AVIS

Le CESER est obligatoirement consulté sur le budget de la Région, les schémas directeurs des politiques régionales et les politiques partenariales entre l'État et la Région. La Présidente de Région lui soumet aussi d'autres thématiques pour avis.

Parmi les **175** avis formulés, on peut notamment rappeler :

- Plan d'accélération de l'investissement régional.
- Sraddet.
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets.
- Plan ruralité.
- Schéma régional de l'enseignement supérieur.
- Filière hydrogène.
- Documents budgétaires.

CONTRIBUTIONS

En accord avec le Conseil régional et/ou l'État, le CESER peut apporter sa réflexion dans la construction de politiques publiques.

Parmi les **6** contributions adoptées :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée.
- Feuille de route santé de la Région.
- Grand débat national.
- Plan pluriannuel d'investissements.

Les travaux réalisés



SAISINES

La présidente de Région a saisi le CESER de 5 questions sur lesquelles elle a souhaité que le CESER formule des préconisations.



Inscrire la Bourgogne-Franche-Comté dans une stratégie volontariste de coopérations avec les régions voisines

Saisine : identifier les impacts potentiels des Sradet des régions limitrophes sur les dynamiques de la région.

Rapporteurs : Aurélie Martin-Garraut (Fédération des JCE BFC) et Nadhem Ben Rahma (FAGE).

Rapport conduit par le groupe de travail Sradet.

Mars 2019



Les ressources pédagogiques dans les lycées à l'heure du numérique

Saisine : les ressources pédagogiques dans le lycée de demain, schémas d'organisation pédagogique et modèle économique.

Rapporteurs : Claudine Orsaczek (PEEP) et Élise Moreau (Ligue de l'Enseignement de BFC).

Rapport conduit par la commission Formation-Recherche.

Avril 2019



Femmes et monoparentalité, un double constat d'inégalité

Saisine : les stratégies pour réduire les risques de précarité des femmes en situation de monoparentalité.

Rapporteurs : Caroline Debouvry (CPME BFC) et Yves Bard (CARSAT).

Rapport conduit par la commission Cadre de vie-Société.

Janvier 2020



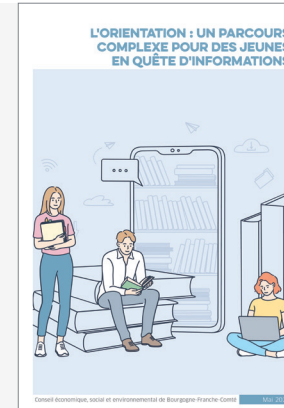
De l'invisible détresse à la détresse des invisibles. Isolement des femmes en BFC : mise en lumière et défis à relever

Saisine : les stratégies pour éviter les situations d'isolement des femmes et leurs conséquences.

Rapporteurs : Caroline Debouvry (CPME BFC) et Yves Bard (CARSAT).

Rapport conduit par la commission Cadre de vie-Société.

Juin 2021



L'orientation : un parcours complexe pour des jeunes en quête d'informations

Saisine : comment optimiser la nouvelle compétence de la Région concernant l'information sur les métiers et les formations ?

Rapporteurs : Françoise Bévalot (COMUE BFC) et Michel Burdin (FCPE).

Rapport conduit par la commission Formation-Recherche.

Mai 2023

AUTOSAISINES

Les conseillères et conseillers ont choisi de s'emparer de 13 sujets porteurs d'enjeux importants pour la Région et ses habitants.



Jeunes et politiques publiques Osons ensemble ! Pour un dialogue structuré en Bourgogne-Franche-Comté

L'engagement des jeunes et les modalités de mise en œuvre du dialogue structuré, les enjeux et les conditions de réussite pour la Région.

Rapporteurs : Manon Comacle (MRJC) et Nadhem Ben Rahma (FAGE).
Rapport conduit par la commission Cadre de vie-Société.

Juin 2019



Accompagner la transition vers une alimentation locale, bio et durable en restauration collective

La façon de mettre en place une stratégie partagée pour faciliter l'utilisation d'aliments locaux et bio en restauration collective.

Rapporteurs : Anne Parent (personnalité qualifiée) et Philippe Bouquet (MASCOT).
Rapport conduit par la commission Économie-Emploi.

Septembre 2020



Le numérique au service des habitants et des territoires de Bourgogne-Franche-Comté

Les usages du numérique dans les domaines de l'e-travail, l'e-mobilité, l'e-administration et l'e-santé.

Rapporteurs : Silvère Denis (BFC Numérique) et Charles Rozoy (personnalité qualifiée).
Rapport conduit par la commission Mobilités-Énergie.

Septembre 2020

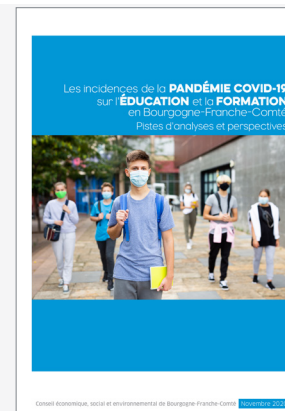


Gouvernance et financement des entreprises : comment garder la main régionalement ?

Les impacts des investissements extérieurs sur l'économie régionale.

Rapporteurs : Daniel Boucon (personnalité qualifiée), Vincent Delatte (Fédération bancaire française) et Sylvain Marmier (Chambre régionale d'agriculture).
Rapport conduit par la commission Finances-Europe.

Octobre 2020

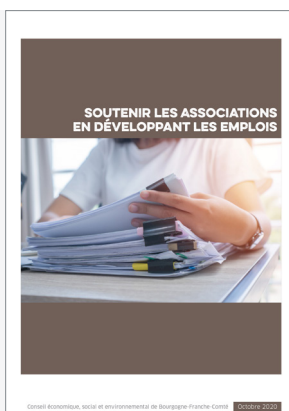


Les incidences de la pandémie Covid-19 sur l'éducation et la formation en Bourgogne-Franche-Comté. Pistes d'analyses et de perspectives

Les difficultés d'adaptation de la formation en période de crise sanitaire.

Rapporteurs : Françoise Frèrebeau (UNSA) et Bernard Échalier (CCIR).
Rapport conduit par la commission Formation-Recherche.

Novembre 2020



Soutenir les associations en développant les emplois

Les besoins des associations en matière d'emploi.

Rapporteurs : Paule André (CNPL/CPME) et Corinne Molina (secteur du Patrimoine).
Rapport conduit par la commission Cadre de vie-Société.

Octobre 2020



La réduction des déchets en Bourgogne-Franche-Comté : est-ce possible ?

La réduction des déchets autour de 3 axes : l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'écoconception et le réemploi solidaire.

Rapporteurs : Marie-Laure Schneider (CPME) et Christian Baqué (BioBourgogne).
Rapport conduit par la commission Territoires-Environnement.

Décembre 2020



La formation tout au long de la vie : levier de développement pour les territoires et leurs actifs ?

Le rôle de la formation dans le développement des territoires et de leurs actifs à partir de rencontres avec les acteurs de terrain.

Rapporteurs : Emmanuelle Roch (CFTC) et Bernard Échalier (CCIR).
Rapport conduit par la commission Formation-Recherche

Octobre 2021



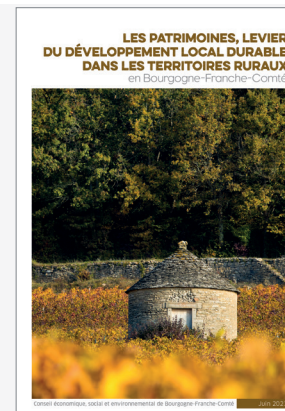
Facteurs de réussite de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté

Les facteurs pouvant amener à une transition énergétique réussie en BFC et les leviers d'accélération.

Rapporteurs : Catherine Geffroy (CRMA) et Philippe Bouquet (MASCOT).

Rapport conduit par la commission Mobilités-Energie.

Mai 2022

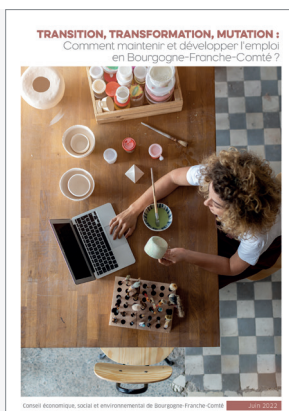


Les patrimoines, levier du développement local durable dans les territoires ruraux en Bourgogne-Franche-Comté

Les patrimoines culturels et naturels comme leviers de développement des territoires ruraux.

Rapporteurs : Corinne Molina (secteur du patrimoine) et Christian Baqué (Bio Bourgogne et Interbio Franche-Comté). Rapport conduit par la commission Territoires-Environnement.

Juin 2023



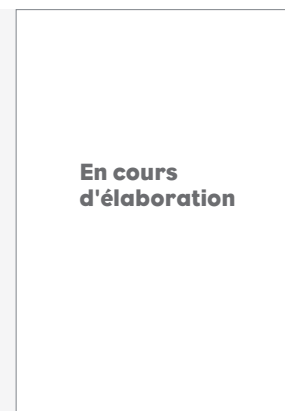
Transition, transformation, mutation : comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?

Les opportunités liées aux évolutions majeures en cours à saisir par l'économie régionale.

Rapporteurs : Richard Béraud (CGT) et Hubert Belz (FEI).

Rapport conduit par la commission Économie-Emploi.

Juin 2022

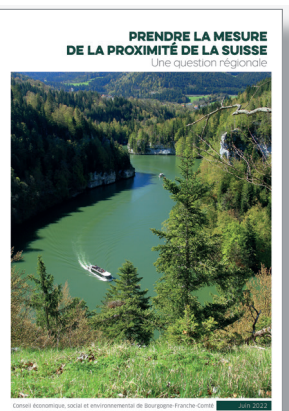


Mutations du modèle associatif, un virage à prendre

Les difficultés rencontrées par les associations pour maintenir leur projet associatif et demeurer des composantes à part entière dans l'édifice social.

Rapporteurs : Corinne Molina (secteur du Patrimoine), Brigitte Sabard (envt et dvpt durable) et Élise Moreau (Ligue de l'Enseignement). Rapport conduit par la commission Cadre de vie-Société.

Novembre 2023



Prendre la mesure de la proximité de la Suisse. Une question régionale

La prise en compte de la Suisse voisine aux différentes échelles institutionnelles.

Rapporteurs : François Roche-Bruyn (UBFC) et Alexandre Moine (personnalité qualifiée).

Rapport conduit par un groupe ad-hoc.

Juin 2022

Le suivi des préconisations



LES AXES DE PROGRÈS

Le projet de mandat adopté en juillet 2018 définit les grands axes stratégiques du CESER, les enjeux du territoire régional et les conditions de réussite des politiques publiques.

Il précise également des engagements en matière de suivi et d'évaluation des avis. Pour ce faire, tous les travaux ont été analysés afin de voir comment le Conseil régional prend en compte les préconisations du CESER.

Ce suivi des avis du CESER s'est inscrit dans une démarche transversale de progrès définie pour notre assemblée consultative régionale :



CONSTRUCTION D'UN FOND DE PENSÉES ORGANISÉ

Le CESER et le Conseil régional mène un travail partenarial de suivi des préconisations. Le CESER alimente le tableau de bord et identifie les préconisations majeures, le Conseil régional effectue périodiquement une revue de la prise en compte de ces préconisations majeures et indique pourquoi elles ont été suivies ou non.

Ce tableau de bord permet de constituer un fond de pensées organisé autour des cinq grandes orientations transversales repérées dans les différents travaux du CESER.

Il permet aussi de construire des outils de recherche et d'identification des préconisations afin de faciliter leur appropriation par les conseillers du CESER.

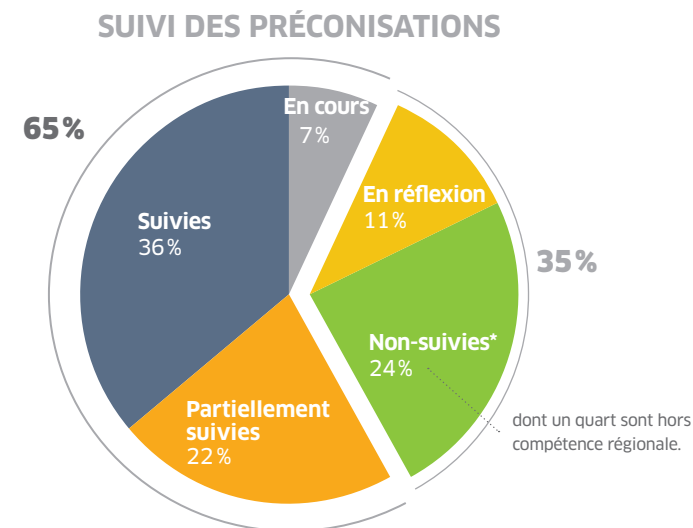


EN LIEN AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil régional a souhaité objectiver la prise en compte des travaux du CESER dans les politiques publiques régionales.

L'analyse présentée devant l'assemblée du CESER en septembre 2021 montre que 65 % des préconisations du CESER ont été suivies (ou en cours) par la Région.

Pour optimiser ce suivi, le Conseil régional propose de centrer ce travail sur les documents et préconisations majeurs.



La valorisation des travaux



FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE L'ACTIVITÉ DU CESER

Pour ce mandat, le CESER s'est fixé pour objectifs d'échanger sur ses travaux, sur son rôle et son implication dans la vie régionale et aussi d'accentuer son ancrage dans les territoires :

- En définissant une stratégie de valorisation pour chaque document adopté en assemblée plénière.
- En impliquant les conseillers dans un rôle d'ambassadeurs du CESER :
 - auprès de leurs organismes représentés,
 - en représentant le CESER dans les organismes extérieurs,
 - en présentant les travaux du CESER et diffusant les publications.
- En impulsant de fréquentes rencontres.
- En informant via les médias.
- En diffusant les travaux sur :



www.ceser.bourgognefranche-comte.fr



www.facebook.com/ceserBFC/



twitter.com/ceser_bfc



<https://fr.linkedin.com/company/ceserbfc>

Les conseillères et conseillers



COMPOSITION

L'assemblée est composée de 110 membres. En raison des mouvements, 155 personnes ont siégé pendant le mandat.

- **ABBAD Abdelhakim**, CFTC
- **ANDRÉ Paule**, CNPL/CPME
- **APPÉRÉ DE SOUSA Amélie**, Fédération des acteurs de la solidarité
- **AUZOU Philippe**, FO
- **AVON Bernard**, APF France Handicap
- **AYACHE Franck**, CFTC

- **BAQUÉ Christian**, BioBourgogne
- **BARD Yves**, CARSAT
- **BARDEY Pierrette**, CGT
- **BARTHOD Bernard**, Chambre régionale de Métiers et Artisanat
- **BATTAULT Joseph**, CFDT
- **BEAUJEAN Éric**, CARSAT, CAF, MSA
- **BELOT Marie-Paule**, UDES
- **BELZ Hubert**, FEI
- **BEN RAHMA Nadhem**, FAGE
- **BÉRAUD Richard**, CGT
- **BERNARD Julien**, CGT
- **BÉVALOT Françoise**, COMUE BFC
- **BIAJOUX Corinne**, CGT/FO
- **BISSON Aline**, CFDT

- **BLAIN Pascal**, FNE BFC
- **BLEUZE Michel**, URAF
- **BÔLE Virgine**, Jeunes agriculteurs
- **BONNET Sandrine**, Mutualité Française BFC
- **BOUCON Daniel**, personnalité qualifiée
- **BOUHELIER Jean-Pierre**, CFDT
- **BOUQUET Philippe**, MASCOT
- **BRASSEUR-LEGRY Olivier**, UDES
- **BRICOGNE Charles**, MEDEF
- **BURDIN Michel**, FCPE

- **CARDIS Jacques**, LPO
- **CARRETTE Sandrine**, FSU
- **CHAMBELLAND Fabrice**, CFDT
- **CHAMOUTON Michel**, CRMA
- **CHEVALLIER Marie-Hélène**, CFDT
- **CHEVILLON Yves**, MEDEF
- **CHUPIN Pierre**, Interbio Franche-Comté
- **CLINARD Chantal**, UNAPL
- **COMACLE Manon**, MRJC
- **COULET Marie-Odile**, CGT
- **COURTEJAIRE Jean-Pierre**, UFC Que choisir

CONSEILLÈRES et CONSEILLERS du mandat

- **DABÈRE Patricia**, CFDT
- **DARLOT Nadine**, CRA
- **DE DOMINICIS Marie-Françoise**, MEDEF
- **DEBOUVRY Caroline**, CPME BFC
- **DELATTE Vincent**, FBF
- **DELATTRE Élisabeth**, CFE/CGC
- **DENIS Silvère**, BFC Numérique
- **DENOSJEAN Gilles**, CGT/FO
- **DESMAREST Tatiana**, CRESS
- **DESMEDT Christophe**, U2P
- **DUFOUR Loïc**, MEDEF - CJD
- **DUGOURD Jean-François**, personnalité qualifiée
- **DUMONT Irène**, CFDT

- **ÉCHALIER Bernard**, CCIR

- **FAIVRE Christelle**, Solidaires
- **FAIVRE-PICON Michel**, CGT
- **FAUCOGNEY Stéphane**, UNSA
- **FRANCOIS Daniel**, CGT
- **FRÈREBEAU Françoise**, UNSA

- **GALLET Dominique**, CGT
- **GALMICHE Sébastien**, CGT/FO
- **GEFFROY Catherine**, CRMA
- **GENDRON Dominique**, CGT/FO
- **GENELOT Sophie**, CRAJEP
- **GODIN Marie-Caroline**, personnalité qualifiée

- **GRESSER Virginie**, UDES
- **GRIMAUD Élisabeth**, URAF
- **GUÉNOT Claudine**, CFDT
- **GUILLON Évelyne**, Fédération régionale des chasseurs
- **GUINOT Pierre**, CPME
- **GUYÉNOT Annick**, CGT
- **GUYON Dominique**, Confédération paysanne
- **GUYOT Nicole**, CCIR

- **HABBACHE Bouchra**, secteur de la culture
- **HAERINCK Aurélie**, JCE
- **HALLIER Cyril**, CLCV
- **HEURAUX Christine**, Pôle nucléaire

- **ICARD Jean-Marc**, CFE/CGC

- **JEANDREAU Philippe**, CFDT
- **JEANNEY Christine**, Pôle microtechniques
- **JOURNEAU Cédric**, FNAUT
- **JUND Christine**, CCIR

- **LACOUCHE Michel**, CREAM
- **LAMBERT Bernard**, CFDT
- **LAMBERT Manuelle**, CFDT
- **LAURIAUT Christophe**, PRADIE
- **LECOMTE Frédérique**, MEDEF
- **LEFÈBVRE Jean-Charles**, Pôle véhicule du futur

- **LELIÈVRE Christine**, FO
- **LEROY Françoise**, Pôle ressources IAE BFC
- **LETESSIER-MUTSCHLER Pascale**, MEDEF - Pôle Microtechniques
- **LOUPIAS Sylvie**, CRMA
- **LUC Bernard**, CFDT

- **MAIRET Nathalie**, FRSEA
- **MARMIER Sylvain**, CRA
- **MARTIN-GARRAUT Aurélie**, JCE de BFC
- **MASSON Annie**, CFTC
- **MERCIER Daniel**, COORACE, PRADIE
- **MIAS François**, Union Nationale des Professions Libérales
- **MICHEL Didier**, MEDEF
- **MILLE Karine**, UNSA
- **MINAUX Catherine**, CCIR
- **MISEREZ Françoise**, MEDEF
- **MOINE Alexandre**, personnalité qualifiée
- **MOLINA Corinne**, Secteur du Patrimoine
- **MOREAU Élise**, Ligue de l'Enseignement
- **MORICE Catherine**, CGT/FO
- **MUGNIER Jean-Pierre**, CGT

- **NOIRCLÈRE Lou**, UNEF

- **ORSACZEK Claudine**, PEEP

- **PANIER Jean-Philippe**, ARP
- **PARENT Anne**, personnalité qualifiée
- **PATRIAT Marc**, Coop de France BFC
- **PAUL Denise**, CFE/CGC
- **PAULIN Marie-Pascale**, PRADIE
- **PENNEQUIN Francis**, CPME
- **PEREIRA Patrick**, CFDT
- **PERIN Emmanuelle**, CFDT
- **PÉRON Sébastien**, CFE/CGC
- **PERRIN Jean**, UNPI
- **PETIT Martine Esther**, Associations environnementales
- **PRÉGERMAIN Carole**, CGT/FO
- **PIERMÉ Lucile**, JA

- **QUARETTA Bernard**, URIOPSS

- **RAGOT Denis**, MEDEF - Pôle véhicule du futur
- **RICHARD Carole**, U2P
- **RIGAUD Thierry**, COMUE BFC
- **ROCH Emmanuelle**, CFTC
- **ROCHE-BRUYN François**, COMUE BFC
- **ROUSSET Yann**, CFDT
- **ROUX Brigitte**, FO
- **ROUX Didier**, CFDT
- **ROY Dominique**, CCIR
- **ROZOY Charles**, personnalité qualifiée
- **RUFFONI Christophe**, FRSEA
- **RUHLMANN Dominique**, CFDT

- **SABARD Brigitte**, Environnement et développement durable
- **SABATIER Arthur**, UNEF
- **SAUMONT Marc**, Confédération paysanne
- **SAUTIÈRE Colette**, CTRC
- **SCHAMELHOUT Jean-Gabriel**, FIBOIS BFC
- **SCHNEIDER Marie-Laure**, CPME
- **SCHWERDORFFER Anne**, Secteur du logement
- **SIRUGUE Daniel**, Conservatoire des espaces naturels de BFC
- **SMETS Clémentine**, MRJC

- **THIBAUT François**, CGT
- **TORT Sabine**, CFDT

- **VERNET Jean-Marie**, CROS
- **VIVERGE Patrick**, Secours catholique
- **VILLAIN Claudine**, CFDT

- **WARNERY Marianne**, MEDEF au titre filière agroalimentaire
- **WORMS Pierre**, MEDEF

- **YOUNG Juliette**, COMUE BFC

- **ZIMA Guy**, CGT



Séminaire de fin de mandat à Nuits-Saint-Georges, 15 et 16 juin 2023, en présence de la Présidente du CESER Grand Est, des Présidents des CESER Centre-Val de Loire et Île-de-France et d'un Vice-Président du CESER Auvergne-Rhône-Alpes.



Conseil économique, social et environnemental régional

👁 Site de Besançon

4 square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 62 90



www.ceser.bourgognefranchecomte.fr

👁 Site de Dijon

17 boulevard de la Trémouille | CS23502 | 21035 Dijon cedex

Décembre 2023